



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

entre l'établissement LYCEE POLYVALENT MARCEL GIMOND,
l'académie de Grenoble et la région Auvergne-Rhône-Alpes

2017 – 2021



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



AUVERGNE – RhôneAlpes

* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016, après avis du Conseil Régional.



07200 AUBENAS

SOMMAIRE

Préambule	2
1 Diagnostic.....	3
1/ Eléments de contexte	3
2/ Points d'appui et d'amélioration	3
3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès	4
2 Objectifs stratégiques	5
3 Leviers stratégiques.....	6
4 Accompagnement (autorité académique et région)	7
5 Durée du contrat	8
Annexe : les indicateurs.....	9
Annexes « CESC » et « Projet d'établissement »	10

PREAMBULE

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République est mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 2013 autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

En Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, dans le cadre de la refondation de l'Ecole de la République, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves.

Parmi les bénéfices attendus de ce partenariat, sera privilégiée la convergence des politiques publiques, laquelle reposera sur des objectifs partagés et des engagements pour les atteindre.

Les parties entendent ainsi promouvoir une innovation et une autonomie des établissements, adaptées aux publics et aux multiples enjeux du système éducatif. Le contrat d'objectifs devient alors tripartite.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, il permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ ELEMENTS DE CONTEXTE

Les points faibles.

- Une image dégradée de l'établissement due à des rentrées scolaires précédentes chaotiques, et un mauvais classement en termes de résultats aux examens.
- L'instabilité de la composition de l'équipe de direction ces cinq dernières années, n'a pas contribué à la construction d'un climat serein, nécessaire pour la mise place d'un véritable projet pédagogique collectif.
- Une position géographique excentrée, qui demande un investissement financier important pour la mise en place d'une politique culturelle digne d'un Lycée généraliste, technologique et professionnel.
- Un environnement économique difficile qui explique le nombre important de PCS défavorisées et de boursiers « dix parts ».
- Un manque d'ambition pour la plupart de nos élèves et la difficulté de quitter le territoire ardéchois pour la poursuite d'études. Exemple : % d'entrée en CPGE et une orientation par défaut notamment en BTS, ce qui impacte les résultats à ce diplôme.
- Une difficulté à construire un emploi du temps pédagogiquement efficace, induit par la possibilité laissée aux familles de s'inscrire à une palette d'options.

Les points forts.

- Une équipe pédagogique investie et volontaire.
- Un Lycée bien équipé et bien entretenu.
- Une nouvelle équipe vie scolaire stable
- Un budget construit et maîtrisé au service de la pédagogie
- Une politique de santé efficiente, et un CESC dynamique.
- Une politique d'ouverture culturelle ambitieuse
- Un projet en 2nde professionnelle pour lutter contre le décrochage, travail sur la représentation des métiers, l'estime de soi, radio...

2/ POINTS D'APPUI ET D'AMELIORATION

- 1) Une position géographique excentrée qui a un impact sur la politique culturelle, une absence de stabilité des personnels ces dernières années, des PCS défavorisées et des boursiers en pourcentage important, un manque d'ambition, des résultats inférieurs à l'attendu.
- 2) Points d'appui : une équipe pédagogique investie et volontaire, une vie scolaire accompagnante, un budget au service de la pédagogie, un CESC dynamique, une offre culturelle ambitieuse, un lycée entretenu.
- 3) Points d'amélioration: favoriser le travail collectif pour améliorer les résultats aux examens et la poursuite d'études, travailler des référentiels disciplinaires et transdisciplinaires communs, mettre en place des liaisons avec les collèges et l'enseignement supérieur.

3/ PROBLEMATIQUE DE L'ETABLISSEMENT ET AXES DE PROGRES

Problématique : Comment faire pour que chaque élève qui entre au Lycée obtienne un baccalauréat en trois ans et une poursuite post bac raisonnée.

Les axes de progrès :

- Construire une politique d'établissement basée sur des décisions collectives en construisant un « en commun ». le conseil pédagogique doit être dynamisé. La réécriture du contrat d'objectif, associée à une remise à plat du projet d'établissement, doit permettre dès l'an prochain, la construction d'une politique éducative claire, ambitieuse et acceptée par tous les acteurs du Lycée.
- Améliorer les résultats aux examens avec la mise en place d'une aide personnalisée plus efficace.
- Améliorer la fluidité des parcours notamment le passage 2GT/1ères GT.
- Travailler l'offre optionnelle dans le cadre d'un recentrage des activités des élèves sur les fondamentaux.
- Renforcer le suivi des élèves (absentéisme, problèmes sociaux, consommation addictive)
- Travailler l'ambition des élèves notamment l'ouverture post baccalauréat, favoriser la mobilité.
- Optimiser la communication envers les familles et les partenaires en privilégiant notamment l'utilisation de l'ENT.

2 OBJECTIFS STRATEGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **L'élève et son parcours**

L'élève sera capable à l'intérieur du Lycée et sur le territoire albenassien de construire son parcours scolaire et de formation raisonné en accordant les voies, les séries et les options.

➤ **Parcours culturel**

L'élève sera capable de s'engager dans un parcours Culturel et Citoyen en faveur de son développement personnel

3 LEVIERS STRATEGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région. Ces politiques sont déclinées selon les champs d'action définis dans la convention cadre du 4 juillet 2014.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Leviers transversaux:

- Construire un « en commun »: quels savoirs, quels savoir être, quels savoirs faire doit posséder un élève à la fin de lycée ?
- Construire une évaluation formatrice par compétences pour travailler le Bac-3/bac+3
- Développer la capacité d'engagement de l'élève
- Développer les liaisons collège/lycée et lycée/enseignement supérieur

Par objectif

Objectif 1: construire des passerelles, construire une seconde professionnelle POP, dégager des moyens sur la DGH pour mettre en place du soutien disciplinaire, utiliser les options dans le cadre du parcours du lycéen, mettre en commun les options sur le bassin d'Aubenas, favoriser les formations d'établissement.

Objectif 2: poursuivre les actions dans le cadre du CESC, développer les échanges à l'international, développer une politique de débats dans le cadre du CVL, proposer une politique culturelle ambitieuse à travers une utilisation raisonnable des options par les élèves.

4 ACCOMPAGNEMENT (AUTORITE ACADEMIQUE ET REGION)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

- Le contrat d'objectifs est mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale (postes, heures supplémentaires, Indemnités pour Missions Particulières) arrêtée pour l'établissement. L'ensemble des moyens ainsi délégués doit permettre de conforter les choix effectués par l'établissement en mobilisant sa marge de manœuvre.
- L'accompagnement des équipes à la mise en œuvre du contrat a été élaboré :
 - En s'appuyant sur les éléments d'analyse issus du dialogue stratégique tripartite et de la rencontre tripartite statuant sur le projet de contrat
 - Lors du conseil de conseil de contractualisation d'accompagnement.

L'accompagnement proposé est à solliciter par le chef d'établissement sur les quatre années du contrat :

- Continuité des parcours liaisons orientation passerelle (lien avec les collèges de recrutement autour de la question de l'enseignement par compétences)
- Ouverture sur le monde EDD
- Ouverture sur le monde scientifique
- Ouverture à l'international

Une expertise-conseils auprès du corps des inspecteurs :

- Autour de l'argumentation et du débat
- Développement des temps pluri disciplinaires (CARDIE)

Région

- Afin d'accompagner les élèves dans la construction d'un parcours scolaire et de formation raisonné, la Région mettra à disposition ses ressources et son expertise dans le domaine de l'orientation et la découverte des métiers, notamment à travers le SPRO (Service Public Régional de l'Orientation).
- La Région s'engage à accompagner le lycée dans ses objectifs de former des citoyens ouverts sur le monde et citoyens en mobilisant le dispositif Découverte sur ces thématiques (Culture, Citoyenneté et mobilité internationale).
- La Région s'engage à contribuer à ces mêmes objectifs en soutenant la mise en place d'une démarche d'éducation au développement durable au sein de l'établissement via la labélisation E3D.

5 DUREE DU CONTRAT

Ce contrat d'objectifs est conclu pour une durée de quatre ans. Il prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

A Aubenas , le 08 Juin 2017

Le chef d'établissement,

Le Recteur de l'académie
de Grenoble

Le Président de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

ANNEXE : LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible.

Objectif : L'élève et son parcours

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de réussite aux divers baccalauréats	86.2	92
Taux de redoublement seconde	8.7	1
Taux d'accession au baccalauréat en trois ans	88	100

Objectif : Parcours culturel

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux de satisfaction des effets des actions menées dans le cadre du CESC	60	80
Taux d'utilisation de Folios	0	50
Nombre d'élèves dont la PFMP sera en tout ou partie, faite à l'étranger.	0	20

Lorsqu'il ne s'agit pas d'indicateurs existant aux niveaux national ou académique, leur mode de calcul doit être défini précisément.

PROJET D'ETABLISSEMENT 2017-2021

Lycée Marcel GIMOND Aubenas

AXE N°1 : faire réussir les élèves dans leurs apprentissages

Finalités	Indicateurs	Actions possibles
<ul style="list-style-type: none"> ● Maîtriser les compétences langagières (écrit/oral) ● Maîtriser les compétences scientifiques ● Maîtriser les compétences en LV ● Maîtriser les compétences professionnelles ● Maîtriser les compétences technologiques ● Comprendre et maîtriser les choix d'orientation ● Développer l'ambition des élèves ● Donner une orientation positive pour tous en fin de 2^{nde} ● Améliorer l'adaptation de nos élèves en 2^{nde} GT et PRO ● Valoriser le travail des élèves pour une meilleure estime de soi. ● Gérer l'hétérogénéité des niveaux par classe. ● Travailler l'égalité de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des décrochages scolaires, identifiés comme étant dus aux résultats scolaires. - Taux d'orientation en 1^{nde} GT - Taux de redoublement et de réorientation en fin de 2^{nde} - Fluidité des parcours (Taux d'élèves parcours lycée en 3 ans) - Taux de réussite aux examens - Taux de BAC PRO en BTS 	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser sur la durée du contrat d'objectif l'évaluation par compétences en classe de 2^{nde}. - Organiser l'espace scolaire pour permettre le travail personnel au Lycée. - Mettre en place des réunions bilans dès mi-octobre en seconde - Mettre en place des concertations actives dès la fin du 1^{er} trimestre en 2^{nde}. - Travailler par groupes en LV - Construire une liaison 3^{ème}/2^{nde} - Expliciter les attendus de la classe de 2^{nde} dans le cadre du projet d'orientation des élèves. - Exposer les travaux d'élèves au CDI - Définir et expliciter les exigences et les attentes par niveau et par discipline en classe de 1^{ère}. - Evaluer avec des devoirs communs - Mettre en place un accompagnement personnalisé basé sur l'aide aux devoirs, apprendre à apprendre - Utiliser les moyens de la DGH pour mettre en place du soutien disciplinaire à la demande - Utiliser la recherche documentaire comme outil de formation - Participer au forum des métiers, à l'opération « sup 1^{ère} » - Liaison « collège-lycée » : Journées portes ouvertes, interventions des anciens, le samedi de l'orientation - Mettre en place les passerelles, mettre en place des mini stages - Organiser des séquences disciplinaires en mélangeant - Construire une passerelle PRO/BTS - Construire la liaison 2GT/2Pro et 2Pro/2GT, 2GT/1^{ère} Pro - Mettre en place le parcours avenir - Mettre en place une formation continue d'établissement - Mettre en place des séances de révisions - Mettre en place des séances de sophrologie, de yoga - Mettre en place des séances de soutien pour des élèves à besoins spécifiques - Mettre en place « les cordées de la réussite » : préparation science po, préparation classe préparatoires - Mettre en place un internat de la réussite - Mettre en place des séances d'information sur les droits des étudiants dans le cadre des poursuites d'études supérieures

AXE N°2 : Construire un parcours culturel

Finalités	Indicateurs	Actions possibles
<ul style="list-style-type: none"> ● Ouvrir le champ culturel de nos élèves notamment au monde des arts et du spectacle vivant. ● Permettre à tous les élèves d'accéder aux spectacles et aux expositions ● Faire intervenir des écrivains, des musiciens, des acteurs..... ● Ouvrir sur l'international ● Travailler l'égalité de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de spectacles/d'expo vus sur le cycle du Lycée. - Nombre de rencontres culturelles sur le cycle du Lycée - Nombre d'emprunts bibliothèque CDI - Nombre de partenariat avec nos partenaires culturels - Nombre de stages à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> - Prioriser les actions culturelles en direction du plus grand nombre - Développer la notion d'artistes à résidence - Poursuivre les actions autour de la lecture, du livre... - Poursuivre les actions liées à l'international : section européenne, voyages d'études, projets européens, stages professionnels à l'étranger, programme PICASSO, TRANSALP. - Mettre en place un projet écriture avec les collèges de secteur - Mettre en place l'application Folios (suivi des activités culturelles des élèves) - Faire découvrir d'autres cultures, notamment à travers l'alimentation.

AXE N°3 : Permettre à la communauté éducative de se reconnaître comme groupe d'individus travaillant à un projet commun pour se construire au Lycée.

Finalités	Indicateurs	ACTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ● Impliquer les élèves dans la vie de l'établissement ● Développer une politique d'internat de la réussite ● Impliquer les parents dans la vie de l'établissement ● Éduquer à l'entraide ● Apprendre à vivre ensemble en construisant du « en-commun » ● Transmettre des valeurs de tolérance, de respect. ● Transmettre des valeurs de respect à l'environnement. ● Travailler les préjugés et les discriminations ● Lutter contre le harcèlement ● Poursuivre les actions santé ● Permettre la pratique sportive en accompagnement de sa formation scolaire ● Travailler l'égalité de traitement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sanctions disciplinaires par année scolaire - Nombre de formations dispensées aux adultes (stage d'établissement en priorité) - Nombre de jours de formation donnés aux élèves - Nombre de clubs en activité - Nombre de débats organisés - Nombre d'actions mises en place sur ces finalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec les familles dans le cadre de l'ENT - Eduquer à la sexualité et prévenir les violences sexuelles - Informer sur et traiter les comportements à risque - Former des jeunes arbitres officiels. - Former au secourisme. - Développer les interventions extérieures dans le cadre du CESC - Développer l'entraide entre pairs - Former les délégués. - Développer les actions sur l'environnement dans le cadre de la labellisation du lycée développement durable - Mettre en place des actions relatives à la LCD (Lutte Contre les Discriminations) - Mettre en place le projet « sentinelle et référent » pour tous - Former à l'utilisation des réseaux sociaux - Présenter le Lycée hors les murs (centres sociaux, MJC,...) - Permettre des lieux de débat, favoriser l'argumentation, - Inviter les partenaires extérieurs. - Développer les semaines à thème : ex : semaine de l'engagement - Instaurer des classes à horaires aménagés. - Développer la MDL - Mettre en place un réseau d'anciens élèves - Utiliser l'EMC comme vecteur de socialisation, - Construire des actions avec l'ensemble des acteurs du Lycée - Utiliser la radio en milieu scolaire comme vecteur d'apprentissage de la citoyenneté. - Eduquer les élèves à une hygiène de vie alimentaire - Eduquer à la citoyenneté droits et devoirs, questions de justice - Eduquer les élèves à une hygiène de vie alimentaire - Mettre en place des ateliers de travail sur l'estime de soi

Age :

Sexe :

Aviez-vous déjà abordé le thème de la sexualité auparavant ?

- Oui
- Non

Si oui, avec qui en avez-vous déjà parlé ?

- Avec des copains,
- Avec vos parents,
- Avec vos frères et sœurs,
- Avec les enseignants,
- Autres (précisez) :

Est-ce que cette séance vous a intéressé ?

- Pas du tout,
- Un peu,
- Beaucoup.

Les réponses apportées ont-elles été :

- Pas du tout satisfaisantes,
- Peu satisfaisantes,
- Satisfaisantes,
- Très satisfaisantes.

Avez-vous été choqué par des questions abordées ?

- Souvent,
- Parfois,
- Pas du tout.

Le temps de la séance vous a-t-il paru ?

- Trop long,
- Suffisant,
- Trop court.

Souhaiteriez-vous avoir plus d'heures pour parler de sexualité ?

- Oui,
- Non.

Ce temps d'intervention vous a-t-il permis ?

- D'apprendre des choses,
- D'écouter les autres,
- De pouvoir en parler,
- De vous rassurer,
- Autres :

Est-ce pour vous une intervention à renouveler ?

- Oui,
- Non.

Un mot pour résumer ce que vous avez retenu ?

SECURITE ROUTIERE

Journées des et

Enquête de satisfaction

• Ateliers visités

- 1 : Réactomètre
- 2 : Parcours simulation ébriété
- 3 : Témoignages – débats - discussions
- 4 : Prévention alcool
- 5: Prévention tabac toxicomanie
- 6 : La sécurité routière et la loi
- 7 : Exercice de désincarcération

• Pour chaque atelier visité, il vous a paru :

- | | | | | |
|-----|---|--------------------------------------|--|--|
| 1 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |
| 2 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |
| 3 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |
| 4 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |
| 5 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |
| 6 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |
| 7 : | <input type="checkbox"/> Très intéressant | <input type="checkbox"/> Intéressant | <input type="checkbox"/> Moyennement intéressant | <input type="checkbox"/> Pas du tout intéressant |

• Les ateliers où vous avez été inscrits vous ont-ils permis une sensibilisation

- Excellente Bonne Correcte Insuffisante

• Vous avez participé à 7 ateliers. Auriez vous aimé participer à :

- Moins d'ateliers Plus d'ateliers 7 ateliers c'est suffisant

• quelle suggestion pouvez-vous faire :

.....

Aubenas, le

ENQUETE DE SATISFACTION CLASSE :

JOURNEES PREVENTION PRISES DE RISQUES

• **Rappel des différents Ateliers visités :**

- N°1 : THEATRE Interactif par la troupe « DESIDERATA »
- N°2 : Animation TABAC-TOXICOMANIE par ANPAA 07 et/ou IREPS Privas
- N°3 : Animation ALCOOL-DROGUES par Alcool Assistance
- N°4 : RAPPEL A LA LOI par la Police

• **L' atelier visité, vous a paru :**

N°1 : Très intéressant Intéressant Moyennement intéressant Pas du tout intéressant

N°2 : Très intéressant Intéressant Moyennement intéressant Pas du tout intéressant

N°3 : Très intéressant Intéressant Moyennement intéressant Pas du tout intéressant

N°4 : Très intéressant Intéressant Moyennement intéressant Pas du tout intéressant

• **Pour chaque atelier visité, quelle suggestion pouvez-vous faire :**

N°1 :

N°2 :

N°3 :

N°4 :

• **Globalement, les ateliers de cette journée, vous ont-ils permis une sensibilisation :**

Excellente Bonne Correcte Insuffisante

• **Vous auriez souhaitez :**

Moins d'ateliers Plus d'ateliers Passer plus de temps par atelier Rien de plus

• **La formule de Théâtre interactif vous apparaît-elle comme un bon moyen de sensibilisation auprès des jeunes ?**

OUI NON

Si oui, dans quel autre domaine de prévention souhaiteriez-vous qu'elle soit utilisée ?.....

• **Autres remarques et suggestions pour une prochaine journée de prévention des Addictions :** Merci